

## Le taux de réussite du permis de conduire

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 882 (2016-2017) 1

- Question écrite du 12/05/2017

- de LEGASSE Dimitri
- à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Le taux de réussite à l'examen théorique aurait fortement chuté entre 2015 et 2016, passant de 65 % à 53 %. Pour l'examen pratique, la situation est assez mauvaise aussi avec une moyenne de 57 % au niveau wallon.

Il y aurait de plus une forte disparité dans les résultats entre centres d'examen. Arlon ayant par exemple un bien meilleur taux de réussite.

Monsieur le Ministre confirme-t-il la diminution du taux de réussite du permis pratique et théorique en 2016 en Wallonie ?

Comment explique-t-il ces chiffres ? Y a-t-il une plus grande sévérité que par le passé ?

Confirme-t-il la disparité dans les résultats entre centres d'examen ? Comment l'explique-t-il ?

Est-ce que ces résultats ont un impact négatif pour la Région wallonne ?

Compte-t-il prendre des mesures pour améliorer la situation ?

- Réponse du 31/05/2017 - [Annexe](#)

- de PREVOT Maxime

En annexe, les nombres d'examens théoriques et pratiques présentés pour la catégorie B selon le résultat « Réussite » ou « Échec » pour les années 2015 et 2016.

Les résultats par centre d'examen ne présentent pas de différences permettant d'en tirer des conclusions pertinentes.

Si le taux de réussite de l'examen théorique a baissé de 11 %, le taux de réussite de l'examen pratique est resté constant.

Les examens théoriques qui se font sur ordinateur ont partiellement changé depuis

début 2016 et ce en vue d'empêcher les copies illicites de questions et l'apprentissage « par cœur » de séries de questions.

Ainsi, en lieu et place de séries de 50 questions préétablies, les questionnaires sont établis de manière aléatoire en piochant 50 questions dans un panel reprenant l'ensemble des questions. Ceci rend chaque série de questions potentiellement unique. En outre, le nombre de questions a été augmenté et l'ordre des réponses est généré de manière aléatoire. La bonne réponse se trouve ainsi de manière aléatoire en réponse A, B ou C.

En conclusion, des mesures ont été prises pour empêcher la fraude et lutter contre un apprentissage qui vise uniquement à réussir un examen, mais pas à en connaître la matière.

Quoi qu'il en soit, ces taux de réussite modestes confirment l'intérêt de la réforme de la formation à la conduite que j'ai initiée.